

Communiqué de presse du 30 novembre 2020

## **La force hydraulique et les bâtiments sont déterminants pour atteindre l'objectif de zéro émission nette**

Des efforts importants sont nécessaires pour atteindre l'objectif de zéro émission nette de CO<sub>2</sub> d'ici 2050. C'est ce que montre la mise à jour des perspectives énergétiques 2050+ publiée par l'OFEN le 26 novembre 2020. Dans tous les scénarios envisagés, la demande d'électricité augmentera sensiblement jusqu'en 2050 et la production nationale d'électricité renouvelable devra être développée de manière conséquente. La force hydraulique et sa flexibilité sont d'une importance capitale dans ce contexte.

Les bâtiments présentent un potentiel considérable en vue d'augmenter l'efficacité énergétique et de réduire les émissions de CO<sub>2</sub>. Ils jouent par ailleurs un rôle clé dans la forte expansion requise de la production d'électricité en lien avec le photovoltaïque et la mise en place d'une infrastructure de recharge pour la mobilité électrique.

Les objectifs de développement de la force hydraulique, du photovoltaïque et de la chaleur à distance ainsi que les objectifs d'efficacité énergétique sont très ambitieux, en particulier dans le secteur du bâtiment. La Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie (EnDK) rappelle que ces objectifs ne pourront être atteints que si les conditions-cadres politiques sont adéquates. Cela nécessite une vision globale qui va au-delà des différentes lois spéciales de la Confédération.

Selon le scénario envisagé, la Suisse consommera entre 77 et 89 TWh d'électricité par an d'ici 2050. Cela correspond à une hausse de 11 à 23 TWh par rapport à aujourd'hui, et ce, malgré des gains d'efficacité marqués. Cette hausse s'explique principalement par le fait que la mobilité et le chauffage des locaux seront davantage électrifiés à l'avenir. Avec le démantèlement des centrales nucléaires (environ 25 TWh), il en résulte une **demande supplémentaire d'électricité indigène renouvelable comprise entre 36 et 48 TWh**.

### **Mécanisme de couverture pour les grandes centrales hydrauliques**

Le développement de la force hydraulique est crucial dans ce contexte, notamment en raison de la menace de déficits d'importation en hiver et afin d'accroître la flexibilité sur un ou plusieurs jours. Selon les perspectives énergétiques, la force hydraulique devrait à l'avenir contribuer à la production brute d'électricité en Suisse à hauteur de 45 TWh. En plus de l'objectif de développement de 38,6 TWh, une production de 7,1 TWh est attendue des centrales de pompage-turbinage, ce qui nécessiterait un accroissement de la puissance de 2,8 GW. **Au total, la puissance installée de la force hydraulique doit passer de 15 à 20 GW**. Compte tenu des exigences croissantes en matière de protection de l'environnement et du paysage et de l'absence de rentabilité de nombreux projets dans les conditions économiques et politiques actuelles, il s'agit d'un très grand défi.

Les investissements dans les grandes centrales hydrauliques sont réalisés par les entreprises d'approvisionnement en énergie dans un horizon de 60 à 80 ans et en fonction d'aspects purement économiques. Pour les centrales existantes, il est prévu de **renouveler des concessions pour une production d'environ 25 TWh** de 2020 à 2050, ce qui implique en principe également que des investissements soient réalisés en termes de modernisation et d'agrandissement et que des normes environnementales exhaustives soient respectées.

L'EnDK a déjà appuyé, dans le cadre de la consultation relative à la loi sur l'énergie, un **mécanisme de couverture** acceptable pour l'UE si le prix de marché reste très bas à long terme. Ce mécanisme serait lié à des **nouvelles constructions et agrandissements ainsi qu'à des rénovations importantes** et serait accordé de manière spécifique à chaque centrale, en tenant compte de la contribution à la sécurité de l'approvisionnement.

### **Accès au marché européen de l'électricité**

Malgré une forte expansion de la production indigène d'électricité renouvelable, les perspectives énergétiques prévoient que les **importations d'électricité dépasseront 15 TWh de façon ponctuelle durant les mois d'hiver**, en particulier lorsque la dernière centrale nucléaire ne fera plus partie du réseau. Afin que ces importations puissent être garanties et que les capacités frontalières correspondantes soient disponibles dans le réseau de transport, la Suisse a besoin d'un accès non discriminatoire au marché européen de l'électricité.

### **Les bâtiments, élément clé des perspectives énergétiques**

Les perspectives énergétiques pour le remplacement des systèmes de chauffage fonctionnant aux énergies fossiles, pour l'augmentation de l'efficacité énergétique, ainsi que pour la production d'électricité sur et aux bâtiments, sont très ambitieuses. Dans 30 ans, les bâtiments devront **avoir remplacé quelque 48 TWh d'énergies fossiles, avoir réduit les besoins en chauffage de 20 TWh** et fournir la majeure partie de la **production d'électricité photovoltaïque de 34 TWh** (aujourd'hui: 2 TWh).

L'expérience des cantons en matière de programmes d'encouragement, de prescriptions et de labels volontaires montre que la consommation d'énergie et les émissions de CO<sub>2</sub> dans le secteur du bâtiment peuvent être considérablement réduites. Toutefois, pour atteindre l'objectif de zéro émission nette et les objectifs d'efficacité et de développement qui en découlent, les **activités d'assainissement** doivent être encore **accélérées**. Cela signifie que les instruments politiques existants doivent être développés en fonction des objectifs, en particulier le Modèle de prescriptions énergétiques des cantons. De plus, d'autres instruments sont nécessaires, comme la taxe sur le CO<sub>2</sub> appliquée sur les combustibles. Outre l'utilisation de pompes à chaleur et de chaudières à biomasse, l'expansion des réseaux de chaleur à distance, principalement dans les zones urbaines, est également nécessaire. Cela requiert une sécurité de planification et un soutien financier à long terme.

### **Tenir compte des effets sociaux et régionaux de la répartition**

Les perspectives énergétiques montrent que l'objectif de zéro émission nette de CO<sub>2</sub> est techniquement réalisable à l'horizon 2050. Toutefois, cela ne pourra être réalisé qu'au prix de grands efforts et seulement si le potentiel existant est fortement exploité. Pour ce faire, les conditions-cadres politiques doivent être adéquates. Les cantons sont prêts à apporter leur contribution dans le secteur du bâtiment. L'EnDK espère que la Confédération présentera en

temps utile une proposition complète pour un ensemble d'instruments allant au-delà des lois spéciales individuelles. Afin de réaliser ces objectifs, l'EnDK continue à privilégier, du point de vue du système global et pour des raisons d'efficacité, l'introduction d'un **système d'incitation pour tous les agents énergétiques**.

Dans tous les cas, il est primordial que les mesures politiques obtiennent le soutien de la population. En particulier, les **effets régionaux et sociaux de la répartition** doivent toujours être pris en compte.

Voir aussi: [Prise de position EnDK-DTAP sur l'initiative pour les glaciers](#)

Informations disponibles auprès de:

**Dr Mario Cavigelli, conseiller d'État** et président de l'EnDK

Tél.: 081 257 36 01 (*aux heures de bureau*)

Courriel: [mario.cavigelli@diem.gr.ch](mailto:mario.cavigelli@diem.gr.ch) (*en tout temps; y c. rappel téléphonique, si souhaité*)

**Jan Flückiger**, Secrétaire général de l'EnDK

Tél: 079 440 71 25

Courriel: [jan.flueckiger@endk.ch](mailto:jan.flueckiger@endk.ch)

#### **EnDK: le centre de compétences en énergie des cantons**

Instituée en 1979, l'EnDK est le centre commun de compétences des cantons en matière d'énergie. Elle favorise et coordonne la collaboration des cantons en ce qui concerne les questions énergétiques, et représente les intérêts communs des cantons. Traitant des questions techniques, la Conférence des services cantonaux de l'énergie (EnFK) est rattachée à l'EnDK. L'EnDK souhaite diminuer les besoins en énergie dans le domaine du bâtiment, en particulier dans les bâtiments existants, couvrir les besoins restants grâce aux rejets de chaleur et aux énergies renouvelables, et poursuivre une politique énergétique fédéraliste bénéficiant d'une acceptation élevée. La Conférence est présidée par le conseiller d'État Mario Cavigelli, département des travaux publics, des transports et des forêts du canton des Grisons.